



Chamblon, le 21 décembre 2021

CONSEIL GENERAL
de
CHAMBLON

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Chamblon sont convoqués à l'assemblée du Conseil général le

lundi 7 février 2022 à 19h30 précises

à la salle de gymnastique du Point d'eau

Ordre du jour :

1. Appel ;
2. Procès-verbal de l'assemblée du 6 décembre 2021 ;
3. Assermentation des nouveaux membres ;
4. Communications du Président du Conseil ;
5. Communications de la Municipalité
 - *Etat d'avancement du Postulat de Monsieur Denis Leuba ;*
6. **Préavis municipal n° 01/22** relatif au Traitement des oppositions dans le cadre du Plan d'Affectation (PA) « En Cherin III » et à l'adoption dudit PA par le Conseil
Responsable : Blaise Nicole, Municipal
Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;
7. **Préavis municipal n° 02/22** relatif à la modification du Règlement communal sur les déchets
Responsable : Antonino Casimo, Municipal
Rapport(s) commissions(s) – Débat et décision ;
8. Interventions individuelles :
 - a) Pour les questions et remarques courantes, la discussion sera ouverte comme d'habitude ;
 - b) Pour les interventions et remarques complexes, faire parvenir votre demande, si possible par écrit, ou prendre contact avec le Président du Conseil général, Monsieur Daniel Poncet, Chemin de la Meunière 2 à 1436 Chamblon, jusqu'au vendredi 28 janvier 2022.



Pour le bureau du Conseil

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur le site internet www.chamblon.ch ou demandés au Greffe municipal. Les préavis ne seront pas lus lors de la séance.